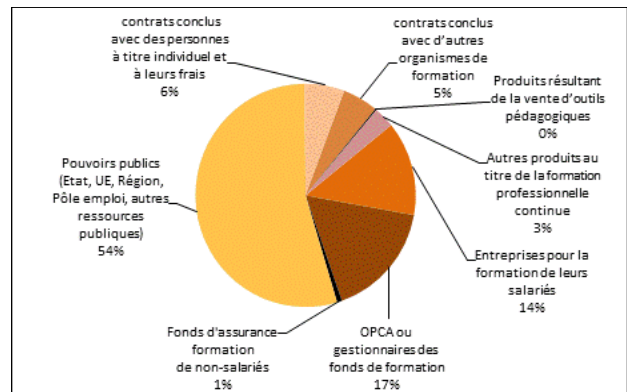


Les organismes de formation continue en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy en 2017

La formation professionnelle continue permet à chaque personne (salarié ou demandeurs d'emploi) d'acquérir et d'actualiser ses connaissances, ses compétences, d'accroître son niveau de qualification et de favoriser son évolution professionnelle. La très récente loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 «Liberté de choisir son avenir professionnel» a profondément modifié le cadre dans lequel les prestataires de formation exercent leurs activités. Cette évolution donne notamment de nouveaux droits aux personnes pour leur permettre de choisir leur vie professionnelle tout au long de leur carrière. C'est un élément déterminant pour être acteur de sa vie professionnelle. Au 31 décembre 2017, 344 organismes de formation (OF) actifs étaient déclarés en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy. Le chiffre d'affaires de la formation continue atteint près de 59 millions d'euros sur ces territoires dont 54,0% (32 millions) relève de fonds publics (Etat, UE, Région, Pôle emploi, etc.). La commande de formations relevant des entreprises et des OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés, devenus Opérateurs de compétences depuis janvier 2019) avoisine les 18,5 millions. Les 344 organismes actifs ont formé 75 493 stagiaires en 2017 pour un volume global de 4 717 071 « heures stagiaires ». Les formations qui totalisent le plus de stagiaires sont celles qui concernent la sécurité de biens et de personnes et le développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles. Toutefois, celles qui totalisent le plus grand volume d'heures de formation sont du domaine du commerce, du travail social et de la bureautique.

Les financeurs de la formation professionnelle



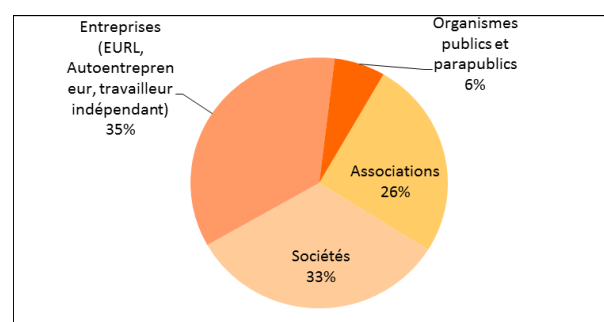
Près de 60,0% des OF dans l'agglomération pointoise

Le nombre d'organismes de formation (OF) enregistrés en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy s'établit à 344 établissements en 2017. En termes de répartition géographique, les organismes sont plus nombreux à Baie-Mahault, aux Abymes, à Pointe-à-Pitre et au Gosier. Les organismes sont en effet surreprésentés dans l'agglomération pointoise qui regroupe la majorité d'entre eux (59,9 %). La collectivité de Saint-Martin comptabilise 16 organismes en 2017. Celle de Saint-Barthélemy en compte moins de cinq.

La sphère privée domine le secteur de la formation professionnelle

93,6 % des organismes de formation relèvent de la sphère privée. 35,0% sont des entreprises individuelles. Près d'un tiers sont des entreprises à but lucratif (hors entreprises individuelles). Plus d'un quart (88) sont des associations régies par la loi de 1901. Seules quelques structures émanent de la sphère publique (Greta, Ministère de l'agriculture,

Les 2/3 des prestataires sont des entreprises privées



Les organismes de formation continue en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy en 2017

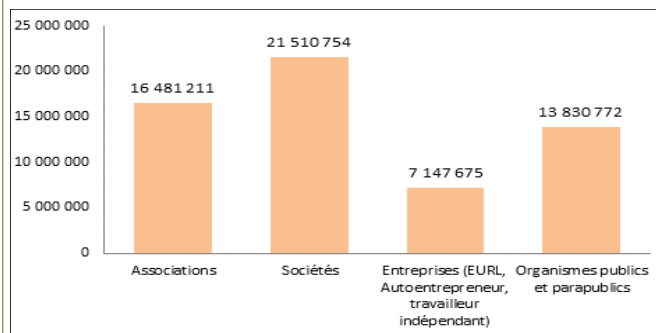
Service de la formation continue de l'Université ...) et parapublics (chambres consulaires).

Plus d'un organisme sur trois est une entreprise individuelle : La forte proportion (35,0%) des entreprises individuelles (Eurl, autoentrepreneur, etc.) peut s'expliquer notamment par le développement du statut d'autoentrepreneur et un recours sans cesse accru à la sous-traitance (des personnes autrefois employés en CDD, voire en CDI, interviennent désormais par le biais de contrats de prestation de service).

Un marché de près de 59 Millions d'euros en 2017

Les organismes de formation (OF) ont réalisé en 2017 un chiffre d'affaires (CA) de 58 970 400 euros. Le financement de la formation professionnelle provient majoritairement des fonds publics (54%) principalement grâce aux fonds européens. Le taux d'intervention du Fonds social européen (FSE) est de 85,0% selon la maquette financière du Programme opérationnel 2014-2020 de la Guadeloupe. La contribution des entreprises et des OPCA(s) regroupe 31,0% du financement total des organismes de formation. Le financement résiduel comprend l'assurance formation des non-salariés, les démarches individuelles de formation et la sous-traitance.

Les acteurs privés réalisent 77,0% du chiffre d'affaires



Les organismes du secteur privé réalisent plus des trois quarts du CA. Toutefois, rapporté au nombre d'organismes, le secteur public enregistre un CA en moyenne par organisme plus de quatre fois supérieur à celui du privé (628 627 euros contre 145 573).

6,0% des OF captent 52,0% du marché régional

	moins de 75 000 €		75 000 à 750 000 €		plus de 750 000 €		Total	
	CA	Nb OF	CA	Nb OF	CA	Nb OF	CA	Nb OF
Associations	846 318	46	8 543 646	36	7 091 247	6	16 481 211	88
Sociétés	1 242 458	64	8 383 471	41	11 884 825	8	21 510 754	113
EURL, Autoentrepreneur, travailleur indépendant	1 773 456	94	4 409 380	26	964 839	1	7 147 675	121
Organismes publi	233 441	9	2 842 282	8	10 755 049	5	13 830 772	22
Total OF	4 095 673	213	24 178 779	111	30 695 960	20	58 970 412	344

Une vingtaine de structures de formation totalisent près de 31 Millions de CA. Par opposition, une majorité des structures (62,0%) réalise un chiffre d'affaires relativement faible (-75 K€) en raison de leur petite taille.

Les OF réalisent une marge brute de 12,1%

	Total des Produits (chiffre d'affaires)	Total des charges de l'organisme liées à l'activité de formation	dont Salaires des formateurs	dont Achats de prestation de formation et honoraires de formation	MARGE BRUTE PRODUITS - CHARGES colonne(1) - colonne(2)	Part de la marge brute sur le CA
Associations	16 481 211	14 793 149	2 413 665	4 182 344	1 688 062	10,2%
Sociétés	21 510 754	19 890 019	3 376 620	6 424 748	1 620 735	7,5%
Entreprises (EURL, Autoentrepreneur, travailleur indépendant)	7 147 675	4 594 912	1 041 817	1 112 330	2 552 763	35,7%
Entreprises publiques	11 331 783	10 119 917	4 169 360	3 027 061	1 211 866	10,7%
Chambres consulaires	2 498 989	2 437 277	149 724	1 243 296	61 712	2,5%
Total des OF	58 970 412	51 835 274	11 151 186	15 989 779	7 135 138	12,1%

Au niveau des charges des organismes, la part des salaires des formateurs est deux fois plus élevée dans le public que dans les associations. En conséquence, les marges (produits-charges) des organismes publics et parapublics sont deux fois plus faibles que dans le privé.

La formation professionnelle emploie plus de 3 800 formateurs ...

Le nombre de personnes dispensant des heures de formation est de 3 807 réparti de la façon suivante :

	Nombre d'OF	Nombre de personnes de l'organisme dispensant des heures de formation	Nombre de personnes extérieures dispensant des heures de formation
Associations	88	733	443
Sociétés	113	689	517
Entreprises (EURL, Autoentrepreneur, travailleur indépendant)	121	262	95
Organismes publics et parapublics	22	861	207
Total des OF	344	2 545	1 262

...pour plus de 950 000 heures formateurs

	Nombre d'OF	Nombre d'heures de formation dispensées des personnes de l'organisme	Nombre d'heures de formation dispensées des personnes extérieures
Associations	88	171 882	187 034
Sociétés	113	143 093	127 695
Entreprises (EURL, Autoentrepreneur, travailleur indépendant)	121	80 261	25 058
Organismes publics et parapublics	22	96 831	130 004
Total des OF	344	492 067	469 791

La durée moyenne des formations dispensées par les personnes des organismes de formation (OF) s'établit à 193 heures. Pour les formations dispensées par les personnes extérieures (sous-traitance) la durée moyenne s'élève à 372 heures. La formation dispensée par des prestataires extérieurs tient une

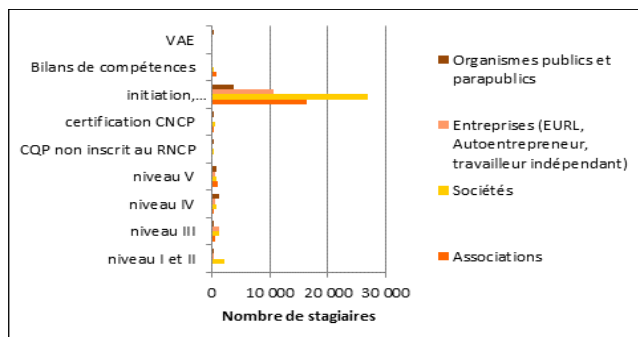
place prépondérante dans l'organisation de la formation professionnelle continue. Cette situation est plus marquée dans les associations où la durée moyenne est plus élevée avec 422 heures de prestations externes.

Les salariés, premiers bénéficiaires des formations

Nombre de stagiaires	Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA	Particuliers à leurs propres frais	Autres stagiaires	Total stagiaires
Associations	4 391	11 161	81	1 805	2 548	19 986
Sociétés	20 699	4 650	107	1 631	6 262	33 349
Entreprises (EURL, Autoentrepreneur, travailleur indépendant)	7 828	3 084	21	872	2 671	14 476
Organismes publics et parapub	1 644	2 683	67	2 199	1 089	7 682
Total des OF	34 562	21 578	276	6 507	12 570	75 493

Parmi les 75 493 stagiaires, les salariés sont les plus nombreux (46,0%), suivis des demandeurs d'emploi (29,0%). Les premiers sont formés principalement par les sociétés (44,0%) et les seconds par les structures associatives. Un volume de stagiaires conséquent (17,0%) figure dans la rubrique « autres stagiaires » renseignée par les OF.

Niveau des formations suivies par les stagiaires



Les formations préparées sont peu qualifiantes

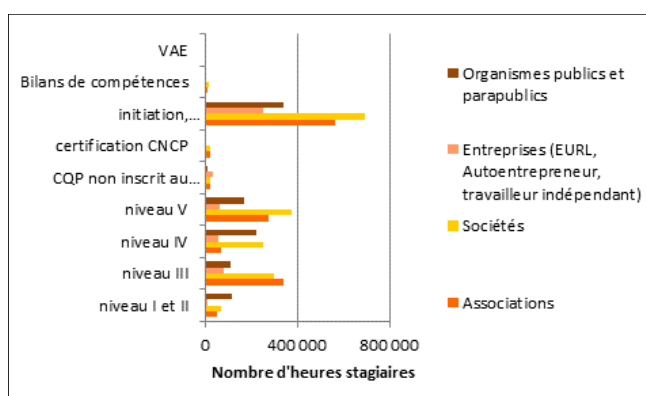
Les formations préparées par les stagiaires sont majoritairement non validées par un diplôme (initiation, perfectionnement, pré-qualification, remise à niveau et maîtrise des savoirs de base).

Les heures de formation plus nombreuses pour les demandeurs d'emploi

Nombre total d'heures de formation suivies par l'ensemble des stagiaires	Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA	Particuliers à leurs propres frais	Autres stagiaires	Total stagiaires
Associations	316 361	865 011	6 293	137 580	74 181	1 399 426
Sociétés	593 377	954 871	6 885	77 540	161 764	1 794 437
Entreprises (EURL, Autoentrepreneur, travailleur indépendant)	200 775	217 435	1 124	47 473	57 512	524 319
Organismes publics et parapub	119 846	474 238	29 069	255 532	120 204	998 889
Total des OF	1 230 359	2 511 555	43 371	518 125	413 661	4 717 071

La durée moyenne de formation par stagiaire est de 62 heures. Elle est plus forte pour les demandeurs d'emploi (117 heures) que pour les salariés (36 heures). Toutefois, les salariés formés sont plus nombreux mais ils bénéficient de moins d'heures de formation (26,0%) que les personnes en recherche d'emploi (53,0%). Concernant les organismes de formation, les structures publiques proposent des formations plus longues (130 heures) que les entreprises individuelles et les associations (respectivement 36 et 54 heures).

Durées de formation courtes pour les bas niveaux de qualification



La durée moyenne des formations par stagiaire atteint 177 heures pour les formations suivies de niveaux Bac ou plus ((niveaux IV, III et II). Pour les formations de bas niveau de qualification (inférieur au Bac), le nombre d'heures moyen par stagiaire est de 44 heures, bien en dessous de la moyenne tout niveau de formation confondu (62 heures). Le nombre d'heures moyen culmine à 231 heures pour les niveaux III (Bac +2, BTS, DUT).

Nombre de stagiaires selon les spécialités de formation suivies

Spécialités de formation	Total des OF
Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	10 165
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité).	7 498
Spécialités pluriscientifiques	4 362
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi.	3 932
Enseignement, formation.	3 872
Comptabilité, gestion.	3 603
Transport, manutention, magasinage.	3 500
Développement des capacités comportementales et relationnelles	2 774
Secrétariat, bureautique.	2 727
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données.	2 638
Commerce, vente.	2 360
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales.	2 282
Application des droits et des statuts des personnes.	2 196
Formations générales	2 175
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	1 940

En 2017, un quart des stagiaires est concentré sur deux spécialités de formation. La première est relative aux actions d'orientation, d'insertion ou de réinsertion professionnelles. Elle semble aisément accessible à un grand nombre de demandeurs d'emploi et de salariés via de nombreux dispositifs tels que, les bilans de compétences, les POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi), les contrats à durée déterminée d'insertion, etc... La seconde spécialité relève du domaine de la sécurité des biens et des personnes. L'intérêt porté à ce domaine serait lié à l'application de nouvelles dispositions réglementaires pour certaines professions. Les autres spécialités de formation ont une répartition plus homogène.

Le travail social figure parmi l'une des premières spécialités en volume d'heures de formation suivies

Spécialités de formation	Total des OF
Commerce, vente.	353 727
Travail social.	295 764
Secrétariat, bureautique.	279 012
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales.	225 285
Spécialités pluriscientifiques	214 407
Comptabilité, gestion.	187 668
Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	165 950
Développement des capacités mentales et apprentissage de base	155 290
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi.	154 850
Transport, manutention, magasinage.	151 948
Formations générales	147 074
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données.	139 522
Accueil, hôtellerie, tourisme.	124 360
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine.	117 215
Droit, sciences politiques	114 196

L'intervention grandissante des services d'aide aux personnes dans notre société vieillissante et la structuration du secteur conduisent à une montée en charge de la professionnalisation des acteurs. Ce constat se trouve renforcé par le positionnement de la spécialité « sanitaire et sociale ».

La place que détient la spécialité de formation « commerce, vente » s'explique au regard de la situation dominante du secteur du commerce dans l'économie guadeloupéenne. Pour les autres spécialités qui succèdent elles concernent en priorité le secteur des services.

Source et limite

Cette étude porte sur les données concernant la formation professionnelle continue en Guadeloupe et dans les Iles du Nord réalisé par le Service Régional de Contrôle de la formation professionnelle (SRC) et le service Etudes, Statistique, Evaluation (SESE). Le SRC a fourni l'ensemble des données figurant dans les tableaux et graphiques. Les chiffres sont issus des bilans pédagogiques et financiers (BPF) communiqués par les organismes de formation. En effet, chaque année, les personnes physiques ou morales qui réalisent des actions entrant dans le champ de la formation professionnelle continue, sont tenues d'adresser au service en charge du contrôle de la formation professionnelle (service régional de contrôle), un document retraçant leurs activités pédagogique et financière. Les chiffres figurant sur les bilans pédagogiques et financiers doivent être considérés avec prudence du fait que ces informations sont déclaratives et ne sont pas toujours correctement renseignées. Les radiations d'organisme de formation sont effectuées une fois par an, conformément à la réglementation.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction :

Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE
Téléphone : 05.90.80.50.50, Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare
97139 Les Abymes
Téléphone : 05.90.21.38.21
Télécopie : 05.90.90.28.95

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 05.90.83.10.34, Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

23, rue de Spring, Concordia, 97150- Saint-Martin
Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre
Téléphone : 05.90.99.35.99, Télécopie : 05.90.81.60.05

Directeur de publication : Alain Frances

Réalisation :

SESE (Service Etudes, Statistique, Evaluation)
Charly Darmaligon & Roman Janik
et SRC (Service Régional de Contrôle) Aliane Cassin

Courriels : 971.controle-fp@dieccte.gouv.fr
971.statistiques@dieccte.gouv.fr

Site web : <http://guadeloupe.dieccte.gouv.fr>

